

Séance d'information



Le Syndicat.

**Horaires, conditions de travail, nocturnes,
CCT : venez poser vos questions et débattre
pour améliorer vos conditions de travail !**

Chères et chers collègues,

Depuis plusieurs années, les vendeuses et les vendeurs travaillant sur Lausanne sont couverts par une Convention Collective de Travail (CCT). Cette CCT est rediscutée tous les 3 ans environ. Une nouvelle CCT entre en vigueur le 1er juin.

Nous souhaitons vous présenter la nouvelle CCT et vous demander votre avis sur les futurs défis à relever dans la branche afin d'améliorer vos conditions de travail.

Venez nombreuses et nombreux ! Votre voix compte !



Quand ?

Lundi 23 juin 2025



Accueil dès 18h30

Début de la réunion à 19h

Fin à 20h30



Où ?

**Unia Lausanne (Place
Riponne 5)**



Collation offerte !



Pour participer (et pour toute
question!)

+41 77 489 53 40



Uni-e-s, nous sommes plus fort-e-s !

Unia défend les intérêts des salarié-e-s. Les membres du syndicat peuvent bénéficier de différentes prestations individuelles suivantes :



Le Syndicat

 Aide juridique : en cas de petites ou grandes questions sur votre travail ou les assurances sociales (chômage, AI, SUVA, APG, etc.) vous pouvez faire appel aux conseils juridiques du syndicat.

 Perfectionnement professionnel : Soutien financier pour des formations professionnelles (max 1'500 CHF par an) et accès aux cours Movendo.

 Indemnités financières à nos membres :

- Recrutement : si vous encouragez avec succès une nouvelle personne à rejoindre Unia, vous avez droit à une prime de 100 CHF.
- Apprenti-e-s : si vous réussissez votre CFC, vous avez droit à une prime de 200 CHF.
- Déménagement : si vous déménagez, vous avez droit à une indemnité de 100 CHF
- Naissance : à la naissance d'un enfant, les membres ont droit à un cadeau de 200 CHF sur présentation de l'acte de naissance.
- Aide de solidarité : en cas de détresse financière, vous pouvez obtenir une aide non remboursable allant jusqu'à 1500 CHF.

Pour le commerce de détail dans le canton de Vaud, Unia revendique une **Convention Collective de Travail (CCT) pour revaloriser la branche**. Sans CCT, impossible de mettre en place un **salaire minimum d'au moins 4'000 CHF X 13** pour toutes et tous ainsi qu'une **grille salariale évoluant en fonction de l'ancienneté et des responsabilités**. Nous voulons également l'**indexation des salaires sur l'évolution des prix, cinq semaines de vacances pour toutes (6 semaines dès 50 ans) et de nombreuses autres améliorations permettant la revalorisation de la branche**.

 Le premier pas pour obtenir ces améliorations, c'est de rejoindre le syndicat qui les défend afin d'augmenter sa légitimité à représenter le personnel. Devenez membre du plus grand syndicat de Suisse et soutenez la revalorisation de la branche.

Contact : Gwenolé Scuiller +41 77 489 53 40